

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt DCM20260310-3	Séance du 10 mars 2026 à 18h30 L'an deux mil vingt-six le dix du mois de mars le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
Date d'envoi de la convocation : le 02 mars 2026 Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 11 mars 2026	
<u>Etaient présents ()</u> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH. <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> a donné procuration à , Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance. En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.	
Nbre de membres : - En exercice : 29 - Quorum : 15 - Présents : - Ayant donné procuration : - Absents : - Ayant pris part au vote :	Résultat du vote : - Pour : - Contre : - Abstention :

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026

Monsieur le Maire expose que selon la réglementation en vigueur, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le débat d'orientations générales du budget (DOB) doit avoir lieu dans un délai de dix semaines précédant l'examen de celui-ci.

Les orientations générales du budget ont été présentées lors de la Commission Finances du 26 février 2026.

Le Conseil Municipal, réuni lors de sa séance ordinaire du 10 mars 2026, atteste, **A** que,
➤ le débat d'orientations budgétaires 2026 de la Commune a bien eu lieu ;
➤ le rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires a bien été présenté ;
➤ chaque élu a pu s'exprimer sur ces orientations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER